

Déclaration du Maroc sur la gouvernance foncière

20 février 2025 • Rabat, Maroc

La troisième Conférence Arabe sur le Foncier est une étape importante dans la promotion de la bonne gouvernance foncière pour la réalisation de logements adéquats et de retombées sociaux, économiques, culturels, environnementaux et de paix dans la région arabe. En tant qu'acteurs du secteur foncier et participants à cette conférence, représentant les gouvernements, la société civile, le secteur privé, les universitaires, les organismes professionnels et les organisations locales, internationales et régionales, nous :

Rappelons Les conclusions et recommandations des deux précédentes Conférences arabes sur le foncier, tenues respectivement à Dubaï en 2018 et au Caire en 2021.

Reconnaissons les défis auxquels sont confrontés les peuples de la région arabe en raison du changement climatique, de la dégradation des terres, de la pénurie d'eau et des conflits qui menacent l'accès à la terre, à un logement adéquat, à la paix et à la stabilité ; nous reconnaissons également les nombreux développements positifs, notamment l'avancement de l'enregistrement des propriétés, l'utilisation d'outils innovants de gestion foncière et de nouvelles technologies pour améliorer le suivi et la prise de décision ;

Reconnaitre les cadres mondiaux et régionaux régissant le foncier et le logement, tels que la *Nouvel Agenda urbain* ; la *Stratégie arabe pour le logement et le développement urbain durable d'ONU-Habitat et de la Ligue des États arabes* ; les *Objectifs de développement durable* ; et les *Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers des terres, des pêches et des forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale*.

Nous appelons chacun d'entre nous et tous les acteurs influençant le secteur foncier dans la région arabe, ainsi que tous les acteurs influençant le secteur foncier dans la région arabe, à agir avec un sens de l'urgence et de la responsabilité collective, en prenant les mesures suivantes, qui sont basées sur les discussions, les résultats et les recommandations de la Troisième Conférence Arabe sur le Foncier.

Programme d'action

1. Renforcer la coopération régionale en utilisant les plateformes existantes pour mettre en évidence les liens entre la bonne gouvernance foncière, un logement adéquat pour tous, le développement durable et la sécurité alimentaire. Former de nouveaux partenariats entre les États arabes en soutenant le développement de plateformes communes de partage de connaissances techniques et universitaires pour échanger les meilleures pratiques en matière de résolution des problèmes fonciers dans la région arabe.
2. Concevoir des stratégies d'investissement foncier durables, inclusives et, le cas échéant, sensibles aux conflits pour la régénération urbaine et le développement rural. Veiller à ce que les investissements respectent et protègent les droits fonciers, contribuent à la croissance économique à long terme, créent des communautés résilientes et ouvrent des opportunités pour un logement adéquat, des services et des infrastructures, tout en abordant des défis tels que la fragmentation des terres, l'étalement urbain et la dégradation de l'environnement.

3. Élaborer des politiques et des lois pour un logement durable, adéquat et abordable et pour la régularisation et la prévention des quartiers informels. Promouvoir l'élaboration de plans d'aménagement du territoire et d'approches de gestion foncière qui favorisent un développement urbain compact et empêchent l'étalement urbain non planifié afin de protéger les terres agricoles. Concevoir des systèmes de gestion foncière adaptés aux besoins et tirer parti des technologies modernes pour élargir les approches inclusives en fonction des ressources disponibles.
4. Innover dans les systèmes d'administration foncière grâce à la transformation numérique des données foncières, cadastrales et topographiques pour améliorer l'efficacité et la transparence. Renforcer l'infrastructure des données géospatiales, l'évaluation foncière, la fiscalité, les politiques d'utilisation des terres et l'aménagement du territoire. Développer des plateformes interopérables pour analyser et partager les données spatiales, juridiques et d'utilisation des terres afin d'améliorer les zones urbaines et de régulariser les établissements informels. Relier les réformes numériques aux réformes juridiques et institutionnelles pour soutenir un développement durable et inclusif.
5. Développer des capacités et des partenariats qui améliorent la gestion des terres et du logement dans différents contextes.
6. Fournir le soutien nécessaire et urgent aux pays qui ont besoin de redressement et de reconstruction, notamment en soutenant les efforts du gouvernement palestinien pour reconstruire les zones affectées dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, grâce au plan de secours et de redressement rapide dans la bande de Gaza préparé par le gouvernement palestinien et les organisations régionales et internationales.
7. Développer Des politiques intégrées d'aménagement du territoire qui soutiennent la sécurité alimentaire nationale, la souveraineté alimentaire et le développement rural, tout en s'attaquant aux défis environnementaux et climatiques. Ces politiques devraient garantir un régime foncier sûr et équitable et aider les agriculteurs à utiliser des méthodes agricoles durables pour prévenir et inverser la dégradation des terres. Ces politiques renforceront la résilience au changement climatique, autonomiseront les producteurs alimentaires, hommes et femmes, et contribueront à une transformation rurale durable.
8. Plaider en faveur d'une gouvernance foncière sensible au genre dans les cadres politiques nationaux et régionaux. Donner la priorité aux droits fonciers et de propriété des femmes à toutes les étapes de l'élaboration des politiques foncières, de la conception législative à la mise en œuvre, et promouvoir la participation des femmes aux processus de prise de décision sur le régime foncier, la politique agricole et l'aménagement du territoire, pour des résultats équitables et durables. Obtenir des engagements à long terme des gouvernements arabes pour protéger les droits fonciers et les droits de succession des femmes.
9. Créer un cadre juridique pour faciliter l'investissement privé, notamment dans le cadre du redressement post-crise, qui respecte et protège les droits fonciers des populations. Renforcer la gestion des terres publiques, en reconnaissant qu'une bonne gouvernance foncière protège également la propriété privée, et encourager les partenariats entre le secteur privé, les gouvernements et la société civile pour utiliser la technologie afin de moderniser les registres fonciers, de rationaliser les transactions immobilières et d'élaborer des stratégies intelligentes de développement urbain.
10. Intégrer les professionnels du foncier aux processus décisionnels et au dialogue international, où leur expertise peut orienter l'élaboration des politiques foncières et les initiatives de gouvernance. En mettant à profit leurs connaissances, les professionnels du foncier peuvent aider les gouvernements, les autorités locales et les institutions à concevoir des politiques qui tiennent compte de la dimension de genre et répondent aux besoins des communautés urbaines et rurales, ce qui favorisera le développement durable, l'inclusion sociale et l'utilisation responsable des terres.

11. Renforcer la collaboration entre les gouvernements et la société civile, y compris les femmes et les jeunes, afin de favoriser des pratiques de gouvernance foncière inclusives et non discriminatoires. Développer des plateformes multipartites pour renforcer la participation de la société civile aux processus décisionnels sur les droits fonciers, la durabilité et la planification afin de promouvoir des politiques menées par les communautés qui donnent la priorité à l'accès équitable à la terre et à la résilience climatique.
12. Accroître le rôle et les capacités des institutions académiques et des chercheurs par le biais d'ateliers de formation afin de doter les universitaires des outils et des connaissances nécessaires pour résoudre les défis liés à la gouvernance foncière. Soutenir le développement de programmes de recherche et d'éducation spécialisés en gestion foncière afin d'améliorer la base de données probantes et permettre aux gouvernements de concevoir des stratégies plus efficaces pour un développement foncier durable.

Rabat, le 20 Février 2025.